

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du jeudi 30 juin 2022**

| | |
|---|----|
| Nombre de membres dont le conseil de communauté doit être composé : | 63 |
| Nombre de conseillers en exercice : | 63 |
| Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : | 40 |
| Vote par procuration : | 9 |

L'an deux mille vingt deux, le trente juin, les membres du conseil de communauté de Grand Auch Cœur de Gascogne se sont réunis à Auch sur la convocation de Monsieur Pascal MERCIER, Président et sous la présidence de Monsieur Michel BAYLAC, 1^{er} Vice-Président.

D2022_125 : ECOLE DE MUSIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE SPECTACLE « LES NOCES DE D'ARTAGNAN »

Afin d'ouvrir son activité à un public plus large que ses usagers et favoriser l'accès à la culture pour tous, l'École de Musique a monté un spectacle musical tout public, mêlant musique, chant, théâtre, culture et patrimoine.

Cette création permet la mise en synergie de différents partenaires locaux, associatifs et institutionnels pour une réalisation d'envergure avec mise en lumière du patrimoine culturel et architectural.

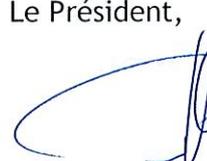
Une programmation variée d'activités ponctuera également ce week-end dont les moments forts seront les 2 représentations de ce spectacle, les 25 et 26 juin à la caserne Espagne.

Ce projet, dont le montant s'élève à 25 784 € peut bénéficier de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales du Gers et du Conseil Départemental du Gers.

Dans ces conditions, et après délibération, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- **SOLLICITE** auprès de la CAF du Gers une subvention de 5 156,80 € ;
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental du Gers une subvention de 2 500 € ;
- **AUTORISE** M. le Président, ou son représentant, à signer les documents y afférents.

Le Président,



Pascal MERCIER.